

restée inachevée à la clôture de la session du mois de janvier de cette année.

Enfin, le 8 juin, 1866, le gouverneur Monck convoqua la session, (la dernière sous l'Union), à Ottaoua, la nouvelle capitale. Là comme à Québec, on voit le député de Lévis donner son appui moral et matériel au parti qu'il avait franchement adopté en 1861. Ses talents naturels et sa parole facile l'avaient déjà mis en évidence et il était devenu, pour les Conservateurs, une acquisition précieuse. Mais le parti libéral ne pouvait lui pardonner cette fidélité au drapeau et la suite fera voir comment on tenta de se venger.

Aux élections générales de 1867 (année où la confédération eut force de loi), M. Blanchet fut élu par acclamation député de Lévis à la chambre des Communes

On sait que le double mandat existait alors et qu'il a été aboli en 1874. Les Libéraux, voulant au moins avoir la députation à la chambre locale, amenèrent de l'avant un homme de leur couleur dans la personne de M. Edouard-Hospice Marceau, de St-Henri de Lauzon. M. Blanchet remporta la victoire par une écrasante majorité : au-dessus de 700 voix.